Rapport annuel
1999-2000

comprendre
traduire
communiquer

Ordre des traducteurs
et interprètes agréés du Québec

101-06079/

Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec

Vision

Devenir la référence et le lieu de rassemblement en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation.

Mission

Promouvoir la qualité et l'efficacité de la communication en s'assurant de la compétence de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation. L'Ordre remplit ainsi son mandat de protection du public.

Valeurs

L'Ordre s'acquitte de sa mission en privilégiant les valeurs suivantes :

- la compétence ;
- l'éthique ;
- la responsabilité professionnelle ;
- l'entraide et la collaboration ;
- la transparence ;
- l'ouverture et l'innovation.

Signification du logo

Le fil continu qui forme un ovale ouvert exprime le dynamisme de l'OTIAQ et de ses membres ainsi que leur ouverture sur le monde. Le mouvement qu'il décrit représente le processus intellectuel complexe du passage d'une langue à une autre, et les deux hémisphères identiques, la fidélité ou la transparence du message d'arrivée. Enfin, les trois lignes plus épaisses et foncées, vers le centre, symbolisent les trois professions, et la ligne centrale, l'Ordre qui les réunit toutes.

Table des matières

Vision, mission, valeurs et logo 1
Lettres 3
Rapport de la présidente 4
Rapport des activités du Bureau 6
Rapport des activités du Comité administratif 9
Tableau des membres et renseignements divers 9
Rapport de la trésorière 10
États financiers 11
Rapport des activités de la Section géographique de l'Outaouais 15
Rapport des activités de la Section géographique de Québec 16
Rapport du Secteur affaires professionnelles 17
Rapport de la syndique 18
Rapport des activités du Comité de discipline 18
Rapport des activités du Comité de révision 19
Rapport des activités du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes 19
Rapport des activités du Comité d'inspection professionnelle 20
Rapport des activités du Comité de la formation 21
Rapport du Secteur communications 22
Membres du Bureau, membres d'honneur, employés de la permanence et membres des comités 23

Gouvernement
du Québec

Montréal, le 1er juin 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

Linda Goupil
Ministre de la Justice, procureure générale et ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 1er juin 2000

Me Linda Goupil
Ministre de la Justice, procureure générale et ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter deux exemplaires du rapport annuel de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Marie Gouin, trad. a.

Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 1er juin 2000

Me Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Marie Gouin, trad. a.

Rapport de la **présidente**

L'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec (OTIAQ) a franchi le cap du nouveau millénaire avec enthousiasme et énergie. En effet, au cours de l'exercice 1999-2000, l'Ordre a mis en œuvre nombre des projets qu'il avait entrepris depuis son arrivée au sein du système professionnel québécois. Ces dossiers touchent plus particulièrement la relève, les affaires professionnelles, les communications, les services aux membres et le rayonnement national et international.

Conscient qu'il est essentiel d'appuyer et d'encadrer les futurs traducteurs, terminologues et interprètes tout en restant en contact avec eux pendant qu'ils acquièrent les qualifications nécessaires pour devenir membres agréés, l'Ordre a créé une nouvelle catégorie : candidat à l'agrément. L'OTIAQ peut ainsi tisser des liens plus solides avec les jeunes aspirants à la profession et leur offrir des activités de réseautage et de formation qui leur permettront de passer de la théorie à la pratique professionnelle sans trop de difficultés.

Les différents comités faisant partie du Secteur affaires professionnelles ont utilisé les grilles de compétences élaborées lors du précédent exercice pour établir les fondements des différents mandats qui leur sont dévolus dans le cadre de la mission de protection du public de l'Ordre. Ces grilles, fruits de consultations auprès de l'ensemble des membres, sont un outil permettant d'assurer la cohérence dans l'analyse de la formation offerte par les universités, dans l'étude des dossiers d'agrément, dans la mise en œuvre du programme d'initiation à la pratique professionnelle (mentorat), dans l'évaluation faite au cours des inspections professionnelles, ainsi que dans le programme de formation continue.

Le Comité de la formation, composé de représentants du ministère de l'Éducation, de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et de l'Ordre, a étudié tous les diplômes de premier et de deuxième cycles en traduction et en terminologie offerts par les universités québécoises. Cette évaluation était fondée sur les critères de base nécessaires pour garantir une formation préalable adéquate.

Le Comité de l'agrément a étudié plus de 122 dossiers de candidats dont 104 ont été acceptés par le Bureau de l'Ordre. Le Comité consultatif sur l'agrément a examiné les critères et conditions d'agrément, qu'il a révisés de manière à faciliter la présentation des dossiers et la prise de décision quant à l'agrément des candidats, particulièrement chez les interprètes de conférence.

Le Comité d'inspection professionnelle a élaboré un questionnaire d'autoévaluation destiné à l'ensemble des membres ainsi qu'un questionnaire et une grille d'évaluation qu'utiliseront les inspecteurs-conseils au moment de leurs visites chez les membres. L'objectif des inspections est d'aider les membres à actualiser leurs compétences et à offrir un service professionnel de façon à assurer la protection du public.

Le programme de formation continue élaboré lors de l'exercice précédent par le Comité spécial sur la formation continue a été mis en œuvre. Accueilli avec grand enthousiasme par les membres, le programme a dépassé ses objectifs de participation. Il a pour but de permettre aux membres de peaufiner leurs compétences et ainsi d'offrir des services de qualité.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux diplômés au sein de leur profession, l'OTIAQ a élaboré un programme de mentorat qui permettra de faire le pont entre les acquis universitaires et les réalités professionnelles. Les résultats du projet pilote maintenant en cours seront évalués par le comité responsable, qui procédera par la suite à la mise en œuvre du programme complet.

En ce qui a trait aux communications, l'Ordre a continué d'informer le public du rôle important qu'il joue dans la promotion de la qualité et de l'efficacité de la communication dans la société québécoise. Le répertoire, électronique et papier, est un outil exceptionnel qui permet de faire connaître les services offerts par les membres. Le site Web assure une visibilité et une présence essentielles. Une équipe d'ambassadeurs profite

de différentes tribunes pour promouvoir la compétence des membres de l'OTIAQ et la protection offerte par le système professionnel. De plus en plus d'intervenants font appel à l'Ordre pour lui demander son avis et obtenir sa participation à divers événements. À cet effet, différents articles ont paru dans des revues et des journaux québécois, plusieurs membres ont été interviewés à la radio et à la télévision, les membres du Bureau ont représenté l'Ordre à différents congrès et conférences d'envergure internationale.

Le Groupe de travail sur la publicité, formé de membres du Bureau de l'Ordre, a élaboré une stratégie publicitaire et a retenu les services d'une agence spécialisée, Communications bleu blanc rouge. Cette dernière a créé une campagne qui met en valeur le caractère professionnel de la traduction et la compétence des membres de l'OTIAQ; elle sera présentée aux membres à l'Assemblée générale annuelle.

Lors de la Journée mondiale de la traduction, le 30 septembre, l'Ordre a organisé des activités qui avaient pour but de faire connaître la profession et de réunir les membres. Dans l'Outaouais, la fête a été marquée par le lancement du rapport final du Comité sectoriel sur l'industrie canadienne de la traduction. L'événement, organisé en collaboration avec l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), le Bureau de la traduction et Industrie Canada a attiré nombre de participants. À Québec, une soirée a réuni les membres de la région au Manoir Montmorency. À Montréal, les membres se sont réunis dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour un cocktail et une visite des locaux.

Le soutien des membres actuels demeure une priorité pour l'OTIAQ. Ainsi, *L'antenne*, *Circuit* et le site Web les informent des différentes activités, de l'évolution des professions, des changements dans le marché et des outils pour améliorer leurs compétences. Le Comité des services aux membres continue à bonifier les services offerts, tels que l'assurance responsabilité, le régime d'assurance collective, les rabais auprès de fournisseurs, le sceau et le service d'assermentation, le sondage sur la tarification, la banque de réviseurs, les offres d'emploi, les activités de réseautage et les activités sociales.

En novembre dernier, l'Ordre accueillait la Fédération internationale des traducteurs (FIT) qui a ouvert son nouveau secrétariat permanent dans les bureaux de l'OTIAQ à Montréal. Montréal International, le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) et l'OTIAQ ont organisé une réception pour souhaiter la bienvenue à la FIT. Cette proximité avec la FIT permettra à l'Ordre de continuer à élargir son rayonnement international. Dans ce cadre, l'Ordre est fier d'être représenté par deux de ses membres au sein du Conseil de la FIT, Betty Cohen et Bruce Knowlden. Ce dernier a d'ailleurs présenté les grilles de compétences de l'OTIAQ lors du congrès de la FIT tenu à Mons en août 1999.

L'OTIAQ participe aux activités de différentes associations, tant à l'échelle provinciale que nationale. Il est membre du Conseil interprofessionnel du Québec et contribue activement aux débats qui touchent actuellement la mise à jour du système professionnel. Comme membre du CTIC, l'OTIAQ continue à favoriser l'existence de normes nationales ainsi que la reconnaissance et l'avancement des professions partout au Canada. L'OTIAQ poursuit ses efforts, en collaboration avec les autres associations membres, pour faciliter les mécanismes de reconnaissance et de circulation des professionnels d'un océan à l'autre.

Pour conclure, je tiens à souligner la vigilance, l'intégrité et le souci constant de qualité dont font preuve les membres de l'OTIAQ dans l'exercice de leur profession. Qu'ils soient en pratique privée ou salariés, ils s'efforcent de donner les services qui satisfont les besoins de leurs clients ou de leurs employeurs. Ils respectent les normes professionnelles et le *Code des professions*, s'assurant ainsi de protéger le public québécois.

Le dévouement des nombreux membres bénévoles et des responsables de comités est essentiel pour que l'Ordre puisse fonctionner et remplir son mandat. Je tiens aussi à remercier les administrateurs élus et nommés qui ont donné temps et énergie pour veiller à ce que l'Ordre soit fidèle à sa mission et qu'il réalise ses objectifs. Plus particulièrement, je remercie les membres du Comité administratif : Micheline Simard, vice-présidente, Communications, Nicole Sévigny, trésorière, Gelu Roscanu, vice-président, Affaires professionnelles et Christiane Lemelin, administratrice nommée, qui n'ont ménagé aucun effort pour bien préparer les dossiers à l'intention du Bureau.

Nous avons pu aussi compter sur l'appui inestimable des membres de la permanence au cours du dernier exercice. Diane McKay, directrice générale et secrétaire, a

administré les ressources matérielles et humaines de l'Ordre de manière optimale, tout en assistant la présidente et en lui servant de conseillère avisée. Georges Aubé, directeur des affaires professionnelles et conseiller juridique, a grandement contribué à la réalisation efficace des dossiers de ce secteur. Martine Grenier, responsable des communications, a collaboré de manière notable à la mise en œuvre des différents projets du secteur. Tous les autres membres de la permanence ont participé à la réalisation de nos objectifs par leur travail efficace et soutenu. Je les remercie tous.

En résumé, au cours de l'exercice 1999-2000, l'OTIAQ s'est résolument tourné vers l'avenir en se dotant des outils nécessaires pour remplir sa mission et promouvoir la compétence de ses membres auprès du public.

La présidente.
Marie Gouin

Rapport des activités du **Bureau**

Réunions de 1999-2000

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000, le Bureau de l'Ordre a tenu sept réunions ordinaires et aucune réunion extraordinaire.

Voici la liste des principales résolutions qui ont été adoptées par le Bureau :

Résolutions adoptées par le Bureau entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2000

- adoption d'une résolution retenant la candidature de René Deschamps à titre de membre d'honneur pour l'année 1999 ;
- adoption d'une résolution approuvant l'agrément des candidats acceptés par le Comité de l'agrément qui ont suivi la formation sur la pratique professionnelle ainsi que ceux qui ne l'ont pas suivie, à la condition qu'ils reçoivent cette formation ;
- adoption d'une résolution recommandant que soit agréés par affiliation les candidats qui sont membres en règle des autres associations provinciales, sous réserve qu'ils suivent la formation sur la pratique professionnelle ;
- adoption d'une résolution recommandant que soient refusées les candidatures à l'agrément sur dossier qui n'ont pas satisfait aux critères établis pour l'équivalence au programme de mentorat ;
- adoption d'une résolution approuvant les grilles de compétences de l'Ordre telles qu'elles ont été présentées ;
- adoption d'une résolution approuvant le système de classification ABC pour déterminer les combinaisons linguistiques des interprètes de conférence aux fins d'agrément et d'inscription au répertoire ;
- adoption du *Règlement modifiant le Code de déontologie de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec* dans ses versions française et anglaise ;
- adoption du rapport du vérificateur et des états financiers vérifiés au 31 mars 1999 ;
- adoption de la version 1 du budget pour l'exercice financier 1999-2000 ;
- adoption d'une résolution fixant les cotisations de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec pour l'exercice 2000-2001 aux montants suivants :
  - pour les membres agréés : 335 $
  - pour les agréés de 65 ans et plus : 135 $
  - pour les étudiants : 30 $

Bureau *(suite)*

- adoption d'une résolution recommandant à l'assemblée générale les services de la firme Morin Plouffe à titre de vérificateur pour la préparation des états financiers de l'OTIAQ pour le prochain exercice financier;
- adoption d'une résolution recommandant que:
  1. le président sortant ait un rôle consultatif au sein du Comité administratif;
  2. le président sortant reçoive toute la documentation transmise aux membres du Comité administratif (convocations, procès-verbaux, etc.);
  3. le président sortant puisse, à son initiative ou sur invitation, assister aux réunions du Comité administratif sans droit de vote et sans que sa présence ne soit reconnue pour confirmer le quorum;
  4. le rôle consultatif attribué au président sortant soit d'une durée d'un an.
- adoption d'une résolution autorisant Bruce Knowlden, président alors en exercice, à signer une lettre d'appui au projet de Réseau de centres d'excellence (RCE) en traitement automatique de la langue;
- adoption d'une résolution cooptant Gelu Roscanu au poste d'administrateur au Bureau de l'Ordre pour un mandat de deux ans;
- adoption d'une résolution recommandant que le mandat de Marie Bouchard à titre de membre du Comité de discipline soit renouvelé pour une période de deux ans, soit du 11 juin 1999 au 11 juin 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que Me Sylvie Lavallée soit nommée secrétaire du Comité de discipline pour une période de deux ans, soit du 11 juin 1999 au 11 juin 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que le mandat de Nathalie Cartier au poste de responsable du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes soit renouvelé pour une période de deux ans, soit du 11 juin 1999 au 11 juin 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que Me Sylvie Lavallée soit nommée secrétaire du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes pour une période de deux ans, soit du 11 juin 1999 au 11 juin 2001;
- adoption d'une résolution désignant Marie Gouin, présidente, à titre de représentante régulière de l'OTIAQ au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et nommant Josée Boily, vice-présidente, Affaires professionnelles, à titre de représentante substitut au CIQ pour l'exercice 1999-2000;
- adoption d'une résolution acceptant les recommandations du rapport du Comité spécial sur la formation continue ainsi que le programme de formation continue; qu'un comité de la formation continue soit constitué pour mettre en œuvre le nouveau programme de formation continue; qu'Aline Francœur soit nommée responsable du Comité de la formation continue; que le Comité de la formation continue soit formé de cinq membres, dont un étudiant; et que la représentativité régionale soit assurée au sein du Comité de la formation continue;
- adoption des plans d'actions des secteurs Communications, Affaires professionnelles et Gestion et développement pour l'exercice 1999-2000, tels qu'ils ont été présentés;
- adoption d'une résolution autorisant Estelle Thibault, syndique de l'OTIAQ, à s'adjoindre un expert de son choix parmi les interprètes agréés de l'OTIAQ;
- adoption d'une résolution recommandant que le mandat de Jean-Jacques Lavoie à titre de membre du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes soit renouvelé pour une période de deux ans, soit du 4 octobre 1999 au 4 octobre 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que le mandat de Johanne Leclerc à titre de membre du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes soit renouvelé pour une période de deux ans, soit du 4 octobre 1999 au 4 octobre 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que Marielle Hébert soit nommée membre du Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes pour une période de deux ans, soit du 4 octobre 1999 au 4 octobre 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que le mandat de Claire Stein à titre de membre substitut du Comité de discipline soit renouvelé pour une période de deux ans, soit du 4 octobre 1999 au 4 octobre 2001;
- adoption d'une résolution recommandant que Danielle Verrier soit nommée au poste de syndique adjointe de l'OTIAQ;

Bureau *(suite)*

- adoption d'une résolution recommandant que Marie Gouin soit confirmée à titre de membre du Comité de la formation de l'OTIAQ pour un mandat de deux ans; que Josée Boily soit nommée membre du Comité de la formation en remplacement de Bruce Knowlden pour un mandat de trois ans;
- adoption d'une résolution désignant Marie Gouin, Josée Boily, Micheline Simard, Nicole Sévigny, Betty Cohen, Marie-Christine Irlinger-Renaud et Bruce Knowlden pour former la délégation de l'OTIAQ, à la réunion du CTIC des 13 et 14 novembre 1999;
- adoption d'une résolution recommandant que la délégation de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec à la réunion du CTIC des 8 et 9 avril 2000 soit formée des personnes suivantes: Marie Gouin, Gelu Roscanu, Nicole Sévigny et Micheline Simard;
- adoption d'une résolution recommandant que soient radiés du tableau de l'OTIAQ les membres agréés ainsi que les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation;
- adoption d'une résolution recommandant l'acceptation des critères d'admissibilité et de sélection ainsi que les autres considérations pour la nomination des membres d'honneur, tels qu'ils ont été établis par le Comité des prix;
- adoption d'une résolution approuvant le programme 1999-2000 d'inspection professionnelle tel que l'a présenté le Comité de l'inspection professionnelle de l'OTIAQ;
- adoption d'une résolution recommandant que le renouvellement des cotisations des adhérents à l'OTIAQ couvre l'année financière complète, soit du 1er avril 2000 au 31 mars 2001; que le statut d'adhérent à l'OTIAQ soit aboli le 31 mars 2001; que les adhérents soient informés de cette décision dans un document accompagnant leur dernier avis de cotisation et qu'ils soient invités à présenter leur dossier d'agrément dans les meilleurs délais;
- adoption d'une résolution recommandant l'approbation des modalités d'agrément en interprétation de conférence telles qu'elles ont été modifiées;
- adoption d'une résolution approuvant la création de la catégorie « candidat à l'agrément », telle qu'elle a été présentée;
- adoption d'une résolution recommandant l'acceptation du programme de mentorat à titre de projet pilote, tel que l'a recommandé le Comité du mentorat de l'Ordre;
- adoption d'une résolution recommandant la proposition de l'agence Communications bleu blanc rouge et l'affectation par l'Ordre de la somme de 15 000 $ à l'élaboration d'une campagne publicitaire;
- adoption d'une résolution recommandant que Maria Duarte soit cooptée au poste d'administratrice au Bureau de l'Ordre en remplacement de Bruce Knowlden;
- adoption d'une résolution déléguant au Comité administratif les pouvoirs du Bureau en matière d'agrément tels qu'ils sont stipulés dans le règlement sur les *Conditions et modalités de délivrance des permis* et le règlement sur les *Normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis*;
- adoption d'une résolution nommant les personnes suivantes au poste d'inspecteur-conseil pour un mandat renouvelable d'une durée de deux ans : Linda Caron, Louise Brooks, Allan Parvu, Myrna Castellaro et Marcel Marquis;
- adoption d'une résolution recommandant l'acceptation des recommandations du Comité de la formation telles qu'elles ont été présentées et la rédaction par l'Ordre d'une lettre adressée à l'Office des professions sur la base de celles-ci;
- adoption d'une résolution recommandant de maintenir la décision initiale du Bureau de refuser l'agrément aux candidats qui ont présenté une demande de révision par suite de la non-reconnaissance d'équivalences de formation ou de mentorat.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Rapport des activités du Comité administratif

Réunions de 1999-2000

Au cours de la même période qui se terminait le 31 mars 2000, le Comité administratif a, pour sa part, tenu sept réunions ordinaires et aucune réunion extraordinaire.

Voici la liste des principales résolutions qui ont été adoptées par le Comité administratif :

Résolutions adoptées par le Comité administratif entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2000

- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau que le système de classification ABC soit adopté pour déterminer les combinaisons linguistiques des interprètes de conférence aux fins d'agrément et d'inscription au répertoire ;
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau l'adoption de la version 1 du budget pour l'exercice financier 1999-2000 ainsi que l'imputation des dépenses prévues au Fonds des communications et de l'informatique pour l'exercice financier 1999-2000 ;
- adoption d'une résolution recommandant au Bureau, pour l'exercice 1999-2000, les hausses de cotisation suivantes, soit 10 $ pour la cotisation des membres agréés (qui représente une augmentation de 3 % de la cotisation actuelle) et 5 $ pour la cotisation des adhérents et des membres de 65 ans et plus ;
- adoption d'une résolution recommandant que Bruce Knowlden soit le représentant de l'OTIAQ au prochain Congrès de la FIT en Belgique ;
- adoption d'une résolution s'appliquant à quatre dossiers distincts et nommant successivement Josée Boily et Marie-Christine Irlinger-Renaud, Josée Boily et Gaston Jordan, Bruce Knowlden, Gaston Jordan et Gelu Roscanu, Josée Boily et Martine Moresco au Comité de révision dans le cadre de la procédure de révision des décisions du Bureau pour les candidatures refusées à l'agrément, pour étudier la demande de révision ;
- adoption d'une résolution recommandant que soit adoptée par les membres du Bureau à sa prochaine réunion la procédure de nomination des membres d'honneur telle que présentée par le Comité des prix.

Tableau des membres et renseignements divers

Au 31 mars 2000, l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec comptait 13 membres d'honneur et 1 557 membres, soit 72 de plus que l'an dernier. L'Ordre a délivré 102 permis de port de titre. Aucun n'a été révoqué. L'effectif a évolué comme suit :

Membres au 1er avril 1999	**1 485**
Décès	-3
Démissions	-6
Non-paiement de cotisation (art. 21)	-23
Affiliations	+17
Réintégrations	+2
Nouveaux membres agréés	+85
Total au 31 mars 2000	**1 557**

Étudiants au 1er avril 1999	**26**
Nouveaux étudiants	128
Étudiants devenus adhérents	0
Démissions	-11
Non-renouvellement des frais de participation	0
Total au 31 mars 2000	**143**

Adhérents au 1er avril 1999	**247**
Décès	0
Démissions	0
Radiation à la date limite de 5 ans (art. 10)	0
Affiliations	0
Réintégrations	0
Nouveaux membres agréés	-33
Nouveaux adhérents	0
Non-renouvellement des frais de participation	-63
Total au 31 mars 2000	**151**

Montant de la cotisation annuelle exigible au 1er avril 1999 :	
Agréés	325 $
Adhérents	250 $
65 ans et plus	130 $
Étudiants	30 $

Rapport des activités du Comité administratif

Réunions de 1999-2000

Au cours de la même période qui se terminait le 31 mars 2000, le Comité administratif a, pour sa part, tenu sept réunions ordinaires et aucune réunion extraordinaire.

Voici la liste des principales résolutions qui ont été adoptées par le Comité administratif :

Résolutions adoptées par le Comité administratif entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2000

- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau que le système de classification ABC soit adopté pour déterminer les combinaisons linguistiques des interprètes de conférence aux fins d'agrément et d'inscription au répertoire ;
- adoption d'une résolution recommandant aux membres du Bureau l'adoption de la version 1 du budget pour l'exercice financier 1999-2000 ainsi que l'imputation des dépenses prévues au Fonds des communications et de l'informatique pour l'exercice financier 1999-2000 ;
- adoption d'une résolution recommandant au Bureau, pour l'exercice 1999-2000, les hausses de cotisation suivantes, soit 10 $ pour la cotisation des membres agréés (qui représente une augmentation de 3 % de la cotisation actuelle) et 5 $ pour la cotisation des adhérents et des membres de 65 ans et plus ;
- adoption d'une résolution recommandant que Bruce Knowlden soit le représentant de l'OTIAQ au prochain Congrès de la FIT en Belgique ;
- adoption d'une résolution s'appliquant à quatre dossiers distincts et nommant successivement Josée Boily et Marie-Christine Irlinger-Renaud, Josée Boily et Gaston Jordan, Bruce Knowlden, Gaston Jordan et Gelu Roscanu, Josée Boily et Martine Moresco au Comité de révision dans le cadre de la procédure de révision des décisions du Bureau pour les candidatures refusées à l'agrément, pour étudier la demande de révision ;
- adoption d'une résolution recommandant que soit adoptée par les membres du Bureau à sa prochaine réunion la procédure de nomination des membres d'honneur telle que présentée par le Comité des prix.

Tableau des membres et renseignements divers

Au 31 mars 2000, l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec comptait 13 membres d'honneur et 1 557 membres, soit 72 de plus que l'an dernier. L'Ordre a délivré 102 permis de port de titre. Aucun n'a été révoqué. L'effectif a évolué comme suit :

Membres au 1er avril 1999	**1 485**
Décès	-3
Démissions	-6
Non-paiement de cotisation (art. 21)	-23
Affiliations	+17
Réintégrations	+2
Nouveaux membres agréés	+85
TOTAL AU 31 MARS 2000	**1 557**

Étudiants au 1er avril 1999	**26**
Nouveaux étudiants	128
Étudiants devenus adhérents	0
Démissions	-11
Non-renouvellement des frais de participation	0
TOTAL AU 31 MARS 2000	**143**

Adhérents au 1er avril 1999	**247**
Décès	0
Démissions	0
Radiation à la date limite de 5 ans (art. 10)	0
Affiliations	0
Réintégrations	0
Nouveaux membres agréés	-33
Nouveaux adhérents	0
Non-renouvellement des frais de participation	-63
TOTAL AU 31 MARS 2000	**151**

Montant de la cotisation annuelle exigible au 1er avril 1999 :	
Agréés	325 $
Adhérents	250 $
65 ans et plus	130 $
Étudiants	30 $

Rapport de la trésorière

L'exercice 1999-2000 a été marqué par d'importantes réalisations qui ont contribué à afficher un excédent des revenus sur les dépenses de 3 684 $ en fin de parcours. Ce bilan positif s'explique en grande partie par le souci constant qu'a l'Ordre d'optimiser les ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition. En résumé, les revenus générés ont été supérieurs de près de 15 % à ceux qui ont été enregistrés en 1998-1999, alors que les dépenses se sont établies à un peu plus de 8 % par rapport à la même période, l'an passé. Voici les faits saillants de l'année écoulée.

Affaires professionnelles

La refonte des activités de formation, principalement dans le cadre du Programme de la formation continue, a permis d'enregistrer un vif succès dans les trois régions. Ainsi, le regain d'intérêt rencontré a contribué à dégager un bénéfice net de quelque 750 $ de plus que l'an dernier, pour la seule région de Montréal. Sur un autre plan, les travaux de mise en place de l'inspection professionnelle et du mentorat ont suivi leur cours et n'ont généré aucun revenu ; les projets pilotes liés à ces programmes devraient voir le jour au début du nouvel exercice.

Communications

L'année 1999-2000 a marqué le retour du congrès annuel ; grâce, entre autres, à l'intérêt accru des commanditaires et à la présence de nombreux stands d'information, celui-ci a pu afficher un profit net de près de 20 000 $. Parallèlement, des efforts ont continué d'être déployés pour réduire les coûts de production de *L'antenne* ; de plus, les revenus de publicité du Répertoire des membres ont enregistré une hausse de près de 54 % ; enfin, une augmentation du nombre des abonnements à *Circuit* a entraîné des revenus supérieurs de quelque 65 % à ceux de 1998-1999.

Gestion et développement

Les dépenses d'exploitation ont accaparé sensiblement la même part de l'ensemble des dépenses de l'Ordre, soit 81 % contre 80,5 % pour l'exercice précédent. À cet égard, il importe de préciser que l'OTIAQ s'est assuré des revenus supplémentaires en louant une partie de son espace à bureau pour le secrétariat permanent de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). En outre, la soixantaine d'offres d'emploi distribuées auprès des membres a rapporté près de 42 500 $ en revenus nets contre environ 26 000 $ l'an dernier, soit une augmentation d'autour de 63 %. Dernier point à signaler : à l'instar d'autres organisations, l'Ordre a dû se conformer aux exigences du passage à l'an 2000 et a fait un investissement de taille en acquérant un nouveau serveur, dont les frais seront amortis au cours des prochaines années.

Budget 2000-2001

Au cours du prochain exercice, l'Ordre abordera la dernière année de son Plan stratégique triennal. Comme toujours, les principes d'une saine gestion financière et comptable guideront son action. Voici quelques initiatives envisagées pour 2000-2001 :

Affaires professionnelles : implantation des programmes d'inspection professionnelle et de mentorat ;

Communications : lancement d'une importante campagne de publicité et optimisation du site Web ;

Gestion et développement : mise à niveau du parc informatique.

La trésorière,
Nicole Sévigny

Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec

Rapport annuel
1999-2000

États
financiers

Rapport du vérificateur

Aux membres de ***l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec***

J'ai vérifié le bilan de ***l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec*** au 31 mars 2000 et au 31 mars 1999, ainsi que les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2000 et au 31 mars 1999, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes généralement reconnus.

CA

comptable agréé

Lachine
Le 22 avril 2000

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000					1999
	Fonds d'administration générale	*Fonds de retraite*	*Fonds de prix*	*Fonds des communications et de l'informatique*	*Total*	*Total*
	$	$	$	$	$	$
Revenus						
Cotisations	532 994	-	-	-	532 994	514 430
Formation et perfectionnement - Montréal	19 899	-	-	-	19 899	19 715
Revenus de communications (annexe 3)	45 493	-	-	-	45 493	31 178
Admission - étude de dossier	10 239	-	-	-	10 239	15 521
Agrément	12 023	-	-	-	12 023	21 793
Revenus d'offres d'emploi	65 937	-	-	-	65 937	42 775
Congrès annuel	44 697	-	-	-	44 697	-
Intérêts	29 291	157	962	3 009	33 419	29 396
Autres revenus	5 474	-	-	-	5 474	1 852
Section géographique de l'Outaouais	5 844	-	-	-	5 844	1 047
Section géographique de Québec	5 963	-	-	-	5 963	2 366
	777 854	**157**	**962**	**3 009**	**781 982**	**680 073**
Dépenses						
Dépenses d'exploitation (annexe 1)	630 917	-	-	-	630 917	579 313
Dépenses de communications (annexe 3)	100 562	-	-	-	100 562	100 523
Prix et bourses	-	-	600	-	600	-
Cotisations de retraite	-	5 585	-	-	5 585	2 500
Dépenses informatiques	-	-	-	-	-	1 420
Relations publiques	-	-	-	2 901	2 901	15 830
Campagne de publicité	-	-	-	10 000	10 000	-
Amortissements – immobilisations	-	-	-	3 603	3 603	1 079
Section géographique de l'Outaouais	12 942	-	-	-	12 942	9 320
Section géographique de Québec	11 188	-	-	-	11 188	7 821
	755 609	**5 585**	**600**	**16 504**	**778 298**	**717 806**
Excédent des revenus *(dépenses)* sur les dépenses (revenus)	22 245	(5 428)	362	(13 495)	3 684	(37 733)
Excédent accumulé des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	345 037	7 414	19 940	30 365	402 756	440 489
Excédent accumulé des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice	**367 282**	**1 986**	**20 302**	**16 870**	**406 440**	**402 756**

Bilan

au 31 mars 2000

	2000					1999
	Fonds d'administration générale	*Fonds de retraite*	*Fonds de prix*	*Fonds des communications et de l'informatique*	*Total*	*Total*
	$	$	$	$	$	$
Actif à court terme						
Encaisse	6 048	-	-	-	6 048	119 566
Placements temporaires	345 423	5 000	16 307	47 013	413 743	443 014
Débiteurs	32 769	-	-	-	32 769	17 623
Frais payés d'avance	19 233	-	-	-	19 233	20 179
	403 473	**5 000**	**16 307**	**47 013**	**471 793**	**600 382**
Immobilisations *(note 3)*	12 409	-	-	14 299	26 708	21 887
	415 882	**5 000**	**16 307**	**61 312**	**498 501**	**622 269**
Passif et surplus accumulé à court terme						
Créditeurs et charges à payer	41 236	-	-	10 000	51 236	79 202
Revenus reportés	40 825	-	-	-	40 825	140 311
Créances interfonds	(33 461)	3 014	(3 995)	34 442	-	-
	48 600	3 014	(3 995)	44 442	92 061	219 513
Actif net	**367 282**	**1 986**	**20 302**	**16 870**	**406 440**	**402 756**
	415 882	**5 000**	**16 307**	**61 312**	**498 501**	**622 269**

Engagement (note 4)

Pour le conseil d'administration

administratrice

administratrice

Les notes font partie intégrante des états financiers

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus)	3 684	(37 733)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	9 686	7 462
Fonds provenant de (utilisé par) l'exploitation	**13 370**	**(30 271)**
Évolution nette des soldes de fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(15 146)	2 681
Frais payés d'avance	946	102
Créditeurs et charges à payer	(27 966)	5 579
Revenus reportés	(99 486)	87 926
Fonds nets provenant de (utilisés par) l'exploitation	**(128 282)**	**66 017**
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(14 507)	(8 688)
Évolution des liquidités	(142 789)	57 329
Liquidités au début	562 580	505 251
Liquidités à la fin	**419 791**	**562 580**

Les notes font partie intégrante des états financiers

Notes aux états financiers

1. *Statut et nature des activités*

L'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, constitué le 17 mars 1992, regroupe des personnes de professions langagières et est régi par le *Code des professions*.

2. *Principales conventions comptables*

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ces principes exigent que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la fin de l'exercice et sur les montants des revenus et des dépenses inscrits au cours de l'exercice. Les principales conventions comptables utilisées sont indiquées ci-dessous :

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de retraite des employés a été créé afin de pourvoir au versement de cotisations à des régimes de retraite aux employés de l'Ordre.

Le fonds de prix – examen d'agrément a été créé afin de récompenser les meilleurs candidats à l'examen d'agrément.

Le fonds des communications et de l'informatique a été créé afin de favoriser la visibilité de l'OTIAQ, de valoriser les titres professionnels et de tenir à jour le parc informatique.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations en utilisant les taux et méthodes suivants, à l'exception des œuvres d'art qui ne sont pas amorties :

Mobilier et équipement	*5 ans, linéaire*
Équipement informatique	*30 %, dégressif*
Sceau	*20 %, dégressif*

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Constatation des produits

Les revenus reliés aux activités d'exploitation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent les cotisations encaissées au cours de l'exercice qui ont trait au prochain exercice.

3. *Immobilisations*

	Coût	2000 Amortissement cumulé	Valeur nette	1999 Valeur nette
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	20 204	16 648	3 556	5 505
Œuvres d'art	1 416	-	1 416	1 416
Équipement informatique	24 431	7 595	16 836	9 742
Sceau	7 684	2 784	4 900	5 224
	53 735	**27 027**	**26 708**	**21 887**

4. *Engagement*

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail à long terme représentant un montant minimum de 382 059 $. Les versements annuels à effectuer au terme de ce bail au cours des cinq prochains exercices sont estimés comme suit :

2001	79 397 $
2002	80 710
2003	80 710
2004	80 710
2005	60 532

5. *Impôts sur le revenu*

L'Ordre est exempt d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) (l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

6. *Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000*

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 2000 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

7. *Chiffres comparatifs*

Certains postes aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1999 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000					1999
	Fonds d'administration générale	Fonds de retraite	Fonds de prix	Fonds des communications et de l'informatique	Total	Total
	$	$	$	$	$	$
Revenus						
Cotisations	532 994	-	-	-	532 994	514 430
Formation et perfectionnement - Montréal	19 899	-	-	-	19 899	19 715
Revenus de communications (annexe 3)	45 493	-	-	-	45 493	31 178
Admission - étude de dossier	10 239	-	-	-	10 239	15 521
Agrément	12 023	-	-	-	12 023	21 793
Revenus d'offres d'emploi	65 937	-	-	-	65 937	42 775
Congrès annuel	44 697	-	-	-	44 697	-
Intérêts	29 291	157	962	3 009	33 419	29 396
Autres revenus	5 474	-	-	-	5 474	1 852
Section géographique de l'Outaouais	5 844	-	-	-	5 844	1 047
Section géographique de Québec	5 963	-	-	-	5 963	2 366
	777 854	**157**	**962**	**3 009**	**781 982**	**680 073**
Dépenses						
Dépenses d'exploitation (annexe 1)	630 917	-	-	-	630 917	579 313
Dépenses de communications (annexe 3)	100 562	-	-	-	100 562	100 523
Prix et bourses	-	-	600	-	600	-
Cotisations de retraite	-	5 585	-	-	5 585	2 500
Dépenses informatiques	-	-	-	-	-	1 420
Relations publiques	-	-	-	2 901	2 901	15 830
Campagne de publicité	-	-	-	10 000	10 000	-
Amortissements – immobilisations	-	-	-	3 603	3 603	1 079
Section géographique de l'Outaouais	12 942	-	-	-	12 942	9 320
Section géographique de Québec	11 188	-	-	-	11 188	7 821
	755 609	**5 585**	**600**	**16 504**	**778 298**	**717 806**
Excédent des revenus *(dépenses)* sur les dépenses (revenus)	22 245	(5 428)	362	(13 495)	3 684	(37 733)
Excédent accumulé des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	345 037	7 414	19 940	30 365	402 756	440 489
Excédent accumulé des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice	**367 282**	**1 986**	**20 302**	**16 870**	**406 440**	**402 756**

Bilan

au 31 mars 2000

	2000					1999
	Fonds d'administration générale	Fonds de retraite	Fonds de prix	Fonds des communications et de l'informatique	Total	Total
	$	$	$	$	$	$
Actif à court terme						
Encaisse	6 048	-	-	-	6 048	119 566
Placements temporaires	345 423	5 000	16 307	47 013	413 743	443 014
Débiteurs	32 769	-	-	-	32 769	17 623
Frais payés d'avance	19 233	-	-	-	19 233	20 179
	403 473	**5 000**	**16 307**	**47 013**	**471 793**	**600 382**
Immobilisations *(note 3)*	12 409	-	-	14 299	26 708	21 887
	415 882	**5 000**	**16 307**	**61 312**	**498 501**	**622 269**
Passif et surplus accumulé à court terme						
Créditeurs et charges à payer	41 236	-	-	10 000	51 236	79 202
Revenus reportés	40 825	-	-	-	40 825	140 311
Créances interfonds	(33 461)	3 014	(3 995)	34 442	-	-
	48 600	3 014	(3 995)	44 442	92 061	219 513
Actif net	**367 282**	**1 986**	**20 302**	**16 870**	**406 440**	**402 756**
	415 882	**5 000**	**16 307**	**61 312**	**498 501**	**622 269**

Engagement (note 4)

Pour le conseil d'administration

administratrice

administratrice

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus)	3 684	(37 733)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	9 686	7 462
Fonds provenant de (utilisé par) l'exploitation	**13 370**	**(30 271)**
Évolution nette des soldes de fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(15 146)	2 681
Frais payés d'avance	946	102
Créditeurs et charges à payer	(27 966)	5 579
Revenus reportés	(99 486)	87 926
Fonds nets provenant de (utilisés par) l'exploitation	**(128 282)**	**66 017**
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(14 507)	(8 688)
Évolution des liquidités	(142 789)	57 329
Liquidités au début	562 580	505 251
Liquidités à la fin	**419 791**	**562 580**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. *Statut et nature des activités*

L'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, constitué le 17 mars 1992, regroupe des personnes de professions langagières et est régi par le *Code des professions*.

2. *Principales conventions comptables*

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ces principes exigent que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la fin de l'exercice et sur les montants des revenus et des dépenses inscrits au cours de l'exercice. Les principales conventions comptables utilisées sont indiquées ci-dessous :

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de retraite des employés a été créé afin de pourvoir au versement de cotisations à des régimes de retraite aux employés de l'Ordre.

Le fonds de prix – examen d'agrément a été créé afin de récompenser les meilleurs candidats à l'examen d'agrément.

Le fonds des communications et de l'informatique a été créé afin de favoriser la visibilité de l'OTIAQ, de valoriser les titres professionnels et de tenir à jour le parc informatique.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations en utilisant les taux et méthodes suivants, à l'exception des œuvres d'art qui ne sont pas amorties :

Mobilier et équipement	*5 ans, linéaire*
Équipement informatique	*30 %, dégressif*
Sceau	*20 %, dégressif*

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Constatation des produits

Les revenus reliés aux activités d'exploitation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent les cotisations encaissées au cours de l'exercice qui ont trait au prochain exercice.

3. *Immobilisations*

	Coût	2000 Amortissement cumulé	Valeur nette	1999 Valeur nette
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	20 204	16 648	3 556	5 505
Œuvres d'art	1 416	-	1 416	1 416
Équipement informatique	24 431	7 595	16 836	9 742
Sceau	7 684	2 784	4 900	5 224
	53 735	**27 027**	**26 708**	**21 887**

4. *Engagement*

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail à long terme représentant un montant minimum de 382 059 $. Les versements annuels à effectuer au terme de ce bail au cours des cinq prochains exercices sont estimés comme suit :

2001	79 397 $
2002	80 710
2003	80 710
2004	80 710
2005	60 532

5. *Impôts sur le revenu*

L'Ordre est exempt d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) (l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

6. ***Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000***

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 2000 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

7. *Chiffres comparatifs*

Certains postes aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1999 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Dépenses d'exploitation

au 31 mars 2000 (annexe 1)

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Frais d'administration (annexe 2)	542 283	521 294
Congrès annuel	25 463	-
Dépenses d'offres d'emploi	23 415	16 469
Formation et perfectionnement – Montréal	15 647	16 259
Agrément	10 708	15 266
Discipline	4 244	-
Services aux membres	3 775	3 241
Syndic	1 033	355
Documentation	679	380
Divers comités	3 670	3 049
Formation continue	-	3 000
	630 917	579 313

Frais d'administration

au 31 mars 2000 (annexe 2)

	2000	1999
	$	$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Frais de secrétariat		
Salaires et avantages sociaux	288 856	260 201
Loyer	72 100	72 100
Électricité	3 360	3 360
Formation	1 112	1 994
Informatisation	4 225	4 437
Articles de bureau	14 668	12 514
Compteur postal	5 831	5 003
Service téléphonique	7 267	8 543
Service de messagerie	576	1 502
Location d'équipement	5 593	5 623
Amortissements – immobilisations	6 083	6 383
Entretien – locaux et matériel	2 520	2 457
Taxes	12 995	11 942
Assurances	2 429	2 463
	427 615	**398 522**
Autres frais d'administration		
Assemblée annuelle – rapport annuel	9 552	7 765
Réunions du Bureau	1 826	2 406
Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC)	25 242	23 851
Frais de déplacement et de représentation	2 651	2 986
Honoraires d'avocat	-	925
Honoraires professionnels	4 370	3 317
Honoraires de vérification	3 600	3 250
Frais bancaires et cartes de crédit	6 822	5 825
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	7 082	6 857
Envois groupés	39 686	45 311
Divers	584	503
Honoraires de traduction	580	1 263
Autres rémunérations	10 000	10 000
Planification stratégique	-	4 826
Rayonnement international	2 673	2 448
Mauvaises créances	-	1 239
	114 668	**122 772**
	542 283	521 294

Autres renseignements

au 31 mars 2000 (annexe 3)

	2000			1999		
	Revenus	*Dépenses*	*Excédent (déficit)*	*Revenus*	*Dépenses*	*Excédent (déficit)*
COMMUNICATIONS	$	$	$	$	$	$
Circuit	27 557	52 283	(24 726)	19 133	51 748	(32 615)
L'antenne	-	21 169	(21 169)	435	22 548	(22 113)
Répertoire	17 936	20 925	(2 989)	11 610	18 499	(6 889)
Relations publiques	-	-	-	-	1 035	(1 035)
Site Web	-	6 185	(6 185)	-	5 393	(5 393)
Vade-mecum	-	-	-	-	1 300	(1 300)
	45 493	100 562	(55 069)	31 178	100 523	(69 345)

Rapport des activités de la

Section géographique de l'Outaouais

À la fois extension de l'Ordre dans l'Outaouais et, inversement, porte-parole et représentante des membres et du public de la région auprès de ce dernier, la Section géographique de l'Outaouais a de nouveau démontré cette année, par son engagement actif tant au niveau régional qu'au sein des différentes instances de l'Ordre, qu'elle participait de la vision, de la mission et des valeurs de celui-ci et appuyait l'exécution de son mandat de protection du public.

En 1999-2000, la composition du Comité de direction régional était la suivante : Nicole Sévigny, administratrice et présidente ; Geneviève Mareschal, administratrice et première vice-présidente ; Anne-Marie De Vos, deuxième vice-présidente ; Gérald Jalbert, trésorier ; Renée Canuel-Ouellet, secrétaire. Le Comité a tenu huit réunions régulières auxquelles sont venues s'ajouter l'assemblée générale annuelle, la journée de planification régionale et une rétrospective tenue de concert avec l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), dans la foulée de la Journée mondiale de la traduction.

Au cours de l'exercice écoulé, les activités ont été multiples. Ainsi, côté formation, l'Outaouais a été l'hôte, en octobre, d'une séance de formation sur la pratique professionnelle, qui a contribué à intégrer dans ses rangs régionaux plus d'une dizaine de candidats à l'agrément.

De plus, quatre activités issues du Programme de formation continue lancé par l'Ordre ont été organisées sous la houlette de Jean Quirion ; elles ont suscité une participation record, soit plus d'une cinquantaine d'inscriptions provenant de l'OTIAQ comme de l'ATIO, ainsi que de plusieurs non-membres.

Le rapprochement avec les universités a aussi occupé une large place durant l'année. En effet, les premiers Prix de la relève (deux) ont été décernés lors de la Journée mondiale de la traduction, en septembre. En outre, à titre de membres ambassadrices de l'Ordre, Micheline LaSalle et Anne-Marie De Vos ont de nouveau représenté l'OTIAQ à l'occasion des journées carrière et autres organisées par les universités régionales. Grâce notamment à ces initiatives, la Section a pu recruter une vingtaine d'étudiants.

Au chapitre des activités sociales, le cocktail de la Journée mondiale de la traduction, dont le clou a été le lancement du rapport du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction, et le rituel dîner de Noël égayé par la chorale Les Lucernairs ont suscité une participation sans précédent.

La collaboration et le rapprochement avec les autres associations de traducteurs de la région, principalement l'ATIO, ainsi qu'avec le Bureau de la traduction ont continué de suivre leur cours et d'être renforcés. Qu'il suffise de songer à l'organisation en Outaouais des audiences publiques touchant l'étude sur l'industrie canadienne de la traduction, aux préparatifs liés à la Journee mondiale de la traduction ou encore aux séances d'information à l'intention des étudiants.

En terminant, je désire adresser mes remerciements les plus vifs aux membres du Comité régional et à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, contribuent à faire de l'Ordre « la référence et le lieu de rassemblement en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation » et à le positionner au cœur des grands dossiers de l'heure.

Nicole Sévigny

Revenus et dépenses

au 31 mars 2000

	2000	1999
	$	$
Revenus alloués non dépensés 1998-1999	5 179	9 158
Revenus alloués 1999-2000	10 000	5 000
Revenus d'activités		
Formation et perfectionnement	4 874	–
Rencontres sociales	1 148	993
Intérêts	122	54
Total des revenus d'activités	6 144	1 047
Total des revenus	**21 323**	**15 205**
Dépenses		
Centre d'affaires	1 519	1 504
Assurances	384	360
Formation et perfectionnement	3 433	–
Messagerie	2	74
Fournitures	256	144
Assemblée annuelle	666	933
Relations publiques	500	952
Conférences - visites	–	–
Rencontres sociales	1 713	1 467
Réunions	475	347
Divers	–	325
Frais de poste	309	343
Frais de représentation	1 620	2 060
Frais bancaires	129	95
Service téléphonique	1 936	716
Total des dépenses	**12 942**	**9 320**
Surplus des dépenses sur les revenus	8 381	5 885
TPS/TVQ à recevoir	93	(706)
Revenus alloués non dépensés	**8 474**	**5 179**

-113

Dépenses d'exploitation

au 31 mars 2000 (annexe 1)

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Frais d'administration (annexe 2)	542 283	521 294
Congrès annuel	25 463	-
Dépenses d'offres d'emploi	23 415	16 469
Formation et perfectionnement – Montréal	15 647	16 259
Agrément	10 708	15 266
Discipline	4 244	-
Services aux membres	3 775	3 241
Syndic	1 033	355
Documentation	679	380
Divers comités	3 670	3 049
Formation continue	-	3 000
	630 917	579 313

Frais d'administration

au 31 mars 2000 (annexe 2)

	2000	1999
	$	$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Frais de secrétariat		
Salaires et avantages sociaux	288 856	260 201
Loyer	72 100	72 100
Électricité	3 360	3 360
Formation	1 112	1 994
Informatisation	4 225	4 437
Articles de bureau	14 668	12 514
Compteur postal	5 831	5 003
Service téléphonique	7 267	8 543
Service de messagerie	576	1 502
Location d'équipement	5 593	5 623
Amortissements – immobilisations	6 083	6 383
Entretien – locaux et matériel	2 520	2 457
Taxes	12 995	11 942
Assurances	2 429	2 463
	427 615	**398 522**
Autres frais d'administration		
Assemblée annuelle – rapport annuel	9 552	7 765
Réunions du Bureau	1 826	2 406
Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC)	25 242	23 851
Frais de déplacement et de représentation	2 651	2 986
Honoraires d'avocat	-	925
Honoraires professionnels	4 370	3 317
Honoraires de vérification	3 600	3 250
Frais bancaires et cartes de crédit	6 822	5 825
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	7 082	6 857
Envois groupés	39 686	45 311
Divers	584	503
Honoraires de traduction	580	1 263
Autres rémunérations	10 000	10 000
Planification stratégique	-	4 826
Rayonnement international	2 673	2 448
Mauvaises créances	-	1 239
	114 668	**122 772**
	542 283	**521 294**

Autres renseignements

au 31 mars 2000 (annexe 3)

	2000			1999		
COMMUNICATIONS	*Revenus* $	*Dépenses* $	*Excédent (déficit)* $	*Revenus* $	*Dépenses* $	*Excédent (déficit)* $
Circuit	27 557	52 283	(24 726)	19 133	51 748	(32 615)
L'antenne	-	21 169	(21 169)	435	22 548	(22 113)
Répertoire	17 936	20 925	(2 989)	11 610	18 499	(6 889)
Relations publiques	-	-	-	-	1 035	(1 035)
Site Web	-	6 185	(6 185)	-	5 393	(5 393)
Vade-mecum	-	-	-	-	1 300	(1 300)
	45 493	**100 562**	**(55 069)**	**31 178**	**100 523**	**(69 345)**

Rapport des activités de la

Section géographique de l'Outaouais

À la fois extension de l'Ordre dans l'Outaouais et, inversement, porte-parole et représentante des membres et du public de la région auprès de ce dernier, la Section géographique de l'Outaouais a de nouveau démontré cette année, par son engagement actif tant au niveau régional qu'au sein des différentes instances de l'Ordre, qu'elle participait de la vision, de la mission et des valeurs de celui-ci et appuyait l'exécution de son mandat de protection du public.

En 1999-2000, la composition du Comité de direction régional était la suivante : Nicole Sévigny, administratrice et présidente ; Geneviève Mareschal, administratrice et première vice-présidente ; Anne-Marie De Vos, deuxième vice-présidente ; Gérald Jalbert, trésorier ; Renée Canuel-Ouellet, secrétaire. Le Comité a tenu huit réunions régulières auxquelles sont venues s'ajouter l'assemblée générale annuelle, la journée de planification régionale et une rétrospective tenue de concert avec l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), dans la foulée de la Journée mondiale de la traduction.

Au cours de l'exercice écoulé, les activités ont été multiples. Ainsi, côté formation, l'Outaouais a été l'hôte, en octobre, d'une séance de formation sur la pratique professionnelle, qui a contribué à intégrer dans ses rangs régionaux plus d'une dizaine de candidats à l'agrément.

De plus, quatre activités issues du Programme de formation continue lancé par l'Ordre ont été organisées sous la houlette de Jean Quirion ; elles ont suscité une participation record, soit plus d'une cinquantaine d'inscriptions provenant de l'OTIAQ comme de l'ATIO, ainsi que de plusieurs non-membres.

Le rapprochement avec les universités a aussi occupé une large place durant l'année. En effet, les premiers Prix de la relève (deux) ont été décernés lors de la Journée mondiale de la traduction, en septembre. En outre, à titre de membres ambassadrices de l'Ordre, Micheline LaSalle et Anne-Marie De Vos ont de nouveau représenté l'OTIAQ à l'occasion des journées carrière et autres organisées par les universités régionales. Grâce notamment à ces initiatives, la Section a pu recruter une vingtaine d'étudiants.

Au chapitre des activités sociales, le cocktail de la Journée mondiale de la traduction, dont le clou a été le lancement du rapport du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction, et le rituel dîner de Noël égayé par la chorale Les Lucernairs ont suscité une participation sans précédent.

La collaboration et le rapprochement avec les autres associations de traducteurs de la région, principalement l'ATIO, ainsi qu'avec le Bureau de la traduction ont continué de suivre leur cours et d'être renforcés. Qu'il suffise de songer à l'organisation en Outaouais des audiences publiques touchant l'étude sur l'industrie canadienne de la traduction, aux préparatifs liés à la Journée mondiale de la traduction ou encore aux séances d'information à l'intention des étudiants.

En terminant, je désire adresser mes remerciements les plus vifs aux membres du Comité régional et à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, contribuent à faire de l'Ordre « la référence et le lieu de rassemblement en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation » et à le positionner au cœur des grands dossiers de l'heure.

Nicole Sévigny

Revenus et dépenses

au 31 mars 2000

	2000	1999
	$	$
Revenus alloués non dépensés 1998-1999	5 179	9 158
Revenus alloués 1999-2000	10 000	5 000
Revenus d'activités		
Formation et perfectionnement	4 874	–
Rencontres sociales	1 148	993
Intérêts	122	54
Total des revenus d'activités	6 144	1 047
Total des revenus	**21 323**	**15 205**
Dépenses		
Centre d'affaires	1 519	1 504
Assurances	384	360
Formation et perfectionnement	3 433	–
Messagerie	2	74
Fournitures	256	144
Assemblée annuelle	666	933
Relations publiques	500	952
Conférences - visites	–	–
Rencontres sociales	1 713	1 467
Réunions	475	347
Divers	–	325
Frais de poste	309	343
Frais de représentation	1 620	2 060
Frais bancaires	129	95
Service téléphonique	1 936	716
Total des dépenses	**12 942**	**9 320**
Surplus des dépenses sur les revenus	8 381	5 885
TPS TVQ à recevoir	93	(706)
Revenus alloués non dépensés	**8 474**	**5 179**

Rapport des activités de la

Section géographique de Québec

Cette année, le Comité de direction aura tenu sept réunions ordinaires.

Conservant comme priorité la formation de la relève et les relations avec les étudiants, la Section a poursuivi sa collaboration avec l'Université Laval et sa représentation de l'Ordre au sein du C.A. du cabinet étudiant Langulaire. Fait marquant, ce cabinet remportait cet automne l'un des prestigieux prix Forces Avenir. Sur le campus, nous avons également établi des liens avec un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'entrepreneuriat, dont les ateliers sont une ressource précieuse pour les traducteurs autonomes, actuels ou futurs.

Dans le cadre du programme officiel de formation continue, nous avons offert trois activités, organisées localement, qui ont rejoint une moyenne de dix-huit participants. Pour l'une d'entre elles, nous avons bénéficié de la magnifique collaboration de l'Office de la langue française (Québec). Une activité de perfectionnement a aussi été proposée en complément.

La Journée mondiale de la traduction, qui se tenait au Manoir Montmorency, a rassemblé un grand nombre de traducteurs venus entendre François Lanctôt témoigner de son expérience combinée en informatique et en traduction, thème qu'il a développé dans une nouvelle conférence le lendemain à l'Université Laval.

La soirée des bénévoles nous a permis de féliciter chaleureusement Michèle Béliveau à titre de « bénévole de l'année » de la Section. Le 5 à 7 de Noël, particulièrement apprécié des traducteurs en pratique privée, a été l'occasion d'accueillir les nouveaux membres agréés de la Section et de souligner l'obtention du prix Mary-Coppin par l'une de nos membres, Nathalie Cholette, diplômée de l'UQTR. Et pour poursuivre dans la convivialité, nous inaugurons cette année la formule d'un cinq à sept mensuel, qui devrait accroître encore davantage nos échanges.

Les activités de la Section reposent sur la motivation et le dévouement indéfectible de nombreux bénévoles. Je les remercie tous de tout cœur, ainsi que mes collègues du Comité de direction : Suzanne Bélanger, première vice-présidente et correspondante de *L'antenne* ; Christiane Cadrin, secrétaire et représentante au Bureau ; Karen Muir, deuxième vice-présidente ; Sylvie Roy, trésorière ; et Micheline Simard, représentante au Bureau et vice-présidente, Communications, de l'OTIAQ.

Zélie Guével

Revenus et dépenses

au 31 mars 2000

	2000	1999
	$	$
Revenus alloués non dépensés 1998-1999	3 070	4 643
Revenus alloués 1999-2000	10 000	4 250
Revenus d'activités		
Formation et perfectionnement	5 302	1 801
Rencontres sociales	661	543
Divers		22
Total des revenus d'activités	5 963	2 366
Total des revenus	**19 033**	**11 259**
Dépenses		
Centre d'affaires	120	480
Messagerie	14	9
Fournitures	–	21
Formation et perfectionnement	3 960	1 456
Rencontres sociales	756	544
Service téléphonique	473	629
Frais de représentation	3 194	2 819
Réunions	359	256
Conférences - visites	–	–
Assemblée annuelle	898	569
Frais bancaires	160	183
Frais de poste	–	201
Relations publiques	1 223	634
Divers	30	20
Total des dépenses	**11 187**	**7 821**
Surplus des dépenses sur les revenus	7 846	3 438
TPS TVQ à recevoir	(438)	(368)
Revenus alloués non dépensés	**7 408**	**3 070**

Rapport des activités de la

Section géographique de Québec

Cette année, le Comité de direction aura tenu sept réunions ordinaires.

Conservant comme priorité la formation de la relève et les relations avec les étudiants, la Section a poursuivi sa collaboration avec l'Université Laval et sa représentation de l'Ordre au sein du C.A. du cabinet étudiant Langulaire. Fait marquant, ce cabinet remportait cet automne l'un des prestigieux prix Forces Avenir. Sur le campus, nous avons également établi des liens avec un organisme sans but lucratif voué à la promotion de l'entrepreneuriat, dont les ateliers sont une ressource précieuse pour les traducteurs autonomes, actuels ou futurs.

Dans le cadre du programme officiel de formation continue, nous avons offert trois activités, organisées localement, qui ont rejoint une moyenne de dix-huit participants. Pour l'une d'entre elles, nous avons bénéficié de la magnifique collaboration de l'Office de la langue française (Québec). Une activité de perfectionnement a aussi été proposée en complément.

La Journée mondiale de la traduction, qui se tenait au Manoir Montmorency, a rassemblé un grand nombre de traducteurs venus entendre François Lanctôt témoigner de son expérience combinée en informatique et en traduction, thème qu'il a développé dans une nouvelle conférence le lendemain à l'Université Laval.

La soirée des bénévoles nous a permis de féliciter chaleureusement Michèle Béliveau à titre de « bénévole de l'année » de la Section. Le 5 à 7 de Noël, particulièrement apprécié des traducteurs en pratique privée, a été l'occasion d'accueillir les nouveaux membres agréés de la Section et de souligner l'obtention du prix Mary-Coppin par l'une de nos membres, Nathalie Cholette, diplômée de l'UQTR. Et pour poursuivre dans la convivialité, nous inaugurons cette année la formule d'un cinq à sept mensuel, qui devrait accroître encore davantage nos échanges.

Les activités de la Section reposent sur la motivation et le dévouement indéfectible de nombreux bénévoles. Je les remercie tous de tout cœur, ainsi que mes collègues du Comité de direction : Suzanne Bélanger, première vice-présidente et correspondante de *L'antenne* ; Christiane Cadrin, secrétaire et représentante au Bureau ; Karen Muir, deuxième vice-présidente ; Sylvie Roy, trésorière ; et Micheline Simard, représentante au Bureau et vice-présidente, Communications, de l'OTIAQ.

Zélie Guével

Revenus et dépenses

au 31 mars 2000

	2000	1999
	$	$
Revenus alloués non dépensés 1998-1999	3 070	4 643
Revenus alloués 1999-2000	10 000	4 250
Revenus d'activités		
Formation et perfectionnement	5 302	1 801
Rencontres sociales	661	543
Divers		22
Total des revenus d'activités	5 963	2 366
Total des revenus	**19 033**	**11 259**
Dépenses		
Centre d'affaires	120	480
Messagerie	14	9
Fournitures	–	21
Formation et perfectionnement	3 960	1 456
Rencontres sociales	756	544
Service téléphonique	473	629
Frais de représentation	3 194	2 819
Réunions	359	256
Conférences - visites	–	–
Assemblée annuelle	898	569
Frais bancaires	160	183
Frais de poste	–	201
Relations publiques	1 223	634
Divers	30	20
Total des dépenses	**11 187**	**7 821**
Surplus des dépenses sur les revenus	7 846	3 438
TPS/TVQ à recevoir	(438)	(368)
Revenus alloués non dépensés	**7 408**	**3 070**

Rapport du

Secteur affaires professionnelles

Le mandat du Secteur affaires professionnelles est de coordonner les activités d'agrément, d'inspection professionnelle, de formation ainsi que celles de ses différents comités afin de promouvoir la compétence des membres de l'Ordre dans le respect de sa mission de protection du public.

Les principales réalisations du Secteur affaires professionnelles pour le dernier exercice sont la mise sur pied du projet pilote d'initiation encadrée à la pratique professionnelle et du projet pilote d'inspection professionnelle. Ces deux projets ouvriront la voie à l'implantation prochaine des programmes de mentorat et d'inspection professionnelle des membres de l'Ordre.

Le Comité de l'agrément a étudié un grand nombre de demandes et émis des recommandations d'acceptation ou de refus au Bureau de l'Ordre. Dans un souci constant d'assurer la compétence des membres, le Comité affûte sans cesse ses outils et méthodes d'évaluation des dossiers et a intégré cette année les grilles de compétences professionnelles à ses critères d'évaluation. Le nouveau Comité consultatif sur l'agrément a étudié diverses questions ayant trait aux modalités d'agrément et formulé des recommandations sur leur mise à jour.

Le nouveau Comité de la formation continue, inspiré par les travaux du Comité spécial sur la formation continue, a bâti un calendrier d'ateliers, recruté des formateurs, négocié des ententes avec des partenaires de formation, diffusé le programme et organisé la tenue des ateliers offerts cette année. Quant au Comité de la formation, il a déposé au Bureau, en fin d'exercice, ses recommandations au sujet des programmes de formation menant aux diplômes donnant ouverture aux titres décernés par l'Ordre.

Le Comité du mentorat a soumis à l'Ordre la liste des compétences et aptitudes que le candidat doit acquérir pendant son initiation encadrée à la pratique professionnelle et déterminé les moyens à sa disposition pour y parvenir. Le programme a été approuvé par l'Ordre et devrait être mis en application au cours du prochain exercice, une fois que le projet pilote aura été mené à bien au printemps.

Le Comité de l'inspection professionnelle a poursuivi la réflexion sur les modalités d'inspection professionnelle et a procédé au recrutement des premiers inspecteurs-conseils. Tout est en place pour la réalisation du projet pilote d'inspection professionnelle des membres de l'Ordre au printemps 2000.

Le Comité des interprètes de conférence a adopté les grilles de compétences et le système de classement ABC. Il a également proposé de nouvelles modalités d'agrément qui ont été récemment entérinées par le Bureau.

Le Comité des langues étrangères a repris ses activités et s'est doté d'un nouveau mandat au cours de cet exercice, celui de participer activement aux divers aspects du dossier des langues étrangères à l'Ordre et de promouvoir une meilleure visibilité de la profession dans les milieux concernés.

Le Comité des affaires juridiques a examiné les dossiers des champs descriptifs des catégories professionnelles de l'Ordre et du projet d'acte réservé.

Les programmes nécessaires à la réalisation de la mission de l'Ordre sont sur pied ou en voie de réalisation à la fin de l'exercice 1999-2000.

Au nom de tous les membres, je tiens à remercier les participants aux comités du Secteur affaires professionnelles de leur excellent travail et de leur généreuse participation à la réalisation des objectifs de l'Ordre.

Le vice-président, Affaires professionnelles,
Gelu Roseanu

Rapport de la **syndique**

Le mandat de la syndique de l'OTIAQ est défini à l'article 122 du *Code des professions*. Son rôle est triple. Il est d'abord de protéger les clients contre toute conduite de la part d'un membre de l'Ordre qui ne répond pas aux normes de la profession. En second lieu, elle doit protéger les clients contre tout manquement aux devoirs des membres, conformément aux articles du *Code de déontologie* traitant de la qualité du travail, de l'établissement d'une relation de confiance, de la dignité de la conduite du professionnel, de l'intégrité et de la responsabilité. Enfin, elle doit faire en sorte que les membres de l'Ordre ne commettent pas d'écarts de conduite qui pourraient entraîner des poursuites ou une radiation. Cet aspect du rôle de la syndique s'inscrit dans le cadre du processus ou de la démarche qui visent au perfectionnement personnel des membres.

Au cours de l'exercice 1999-2000, deux plaintes ont été traitées. La première a donné lieu à une plainte portée devant le Comité de discipline. Nous en attendons le résultat. La deuxième a fait l'objet d'une conciliation. Après négociation, les deux parties ont consenti au règlement.

Estelle Thibault

Rapport des activités du **Comité de discipline**

Le Comité de discipline est chargé de l'étude de toute plainte formulée contre un membre de l'Ordre ou contre une personne qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du *Code des professions* ou des règlements adoptés par l'Ordre.

Présidé par M[e] Gilles Gaumond, ce comité est également composé de Marie Bouchard, Mary E.C. Coppin, Rose-Marie Lavoie et Claire Stein. M[e] Sylvie Lavallée agit à titre de secrétaire du Comité.

Conformément au *Règlement concernant les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels*, le Comité de discipline vous avise qu'entre le 1[er] avril 1999 et le 31 mars 2000, il a été saisi d'une plainte portée par la syndique de l'Ordre pour laquelle il s'est réuni et dont l'audition a dû se poursuivre au mois d'avril 2000. Cette plainte reprochait au professionnel, d'une part, d'avoir accepté de dispenser un service professionnel sans avoir tenu compte des limites de ses aptitudes, de ses connaissances et de ses moyens et, d'autre part, de ne pas avoir pris les dispositions nécessaires pour éviter à un client un préjudice sérieux et prévisible en mettant fin à un mandat.

M[e] Sylvie Lavallée

Rapport des activités du

Comité de révision

Le Comité de révision de l'Ordre des traducteurs et interprètes agreés du Québec, présidé par Guy Bertrand, est composé des personnes suivantes: Ilda Moreyra Basso, Eva Richter-Wilde, Monique C. Cormier, Betty Howell, Lise Perreault et Marcel Collette, les deux derniers en leur qualité d'administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec.

En vertu du *Code des professions*, ce comité a pour fonction de donner à toute personne qui le lui demande un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte au Comité de discipline comme suite à une enquête.

Le Comité de révision n'a pas eu à se réunir durant le dernier exercice financier puisque aucune décision du syndic n'a encore été contestée depuis sa création.

Guy Bertrand

Rapport des activités du

Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes

Le Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes de l'OTIAQ est présidé par Nathalie Cartier. Marielle Hébert, Jean-Jacques Lavoie et Johanne Leclerc peuvent agir en qualité d'arbitres et M^e^ Sylvie Lavallée est la secrétaire du Comité. Ce comité a pour fonction d'offrir un service de conciliation, puis d'arbitrage des comptes aux clients qui ont un différend avec un membre de l'Ordre sur le montant d'un compte pour services professionnels.

Au cours du dernier exercice financier, aucun différend n'a été soumis à la conciliation ni à un conseil d'arbitrage.

Nathalie Cartier

Rapport des activités du

Comité d'inspection professionnelle

Le mandat du Comité est de faire de l'inspection professionnelle une activité à valeur ajoutée pour nos membres. Cette année, notre tâche a été de définir l'inspection professionnelle dans une perspective appropriée et de choisir nos inspecteurs-conseils en conséquence.

Le Comité, formé de Robert Dubuc, François Gauthier, Don Gilmore, Betty Howell et Micheline Simard, avec la participation inestimable de Georges Aubé, s'est réuni neuf fois cette année. Nous avons préparé une version initiale du questionnaire d'autoévaluation et demandé à un échantillon de membres de l'évaluer afin de savoir s'il s'agissait d'un instrument utilisable. Nous avons ensuite révisé le contenu du questionnaire selon les réactions obtenues et l'avons fait parvenir aux membres qui ont posé leurs candidatures au poste d'inspecteur-conseil.

Après deux jours d'entrevues, nous avons été en mesure de sélectionner le premier groupe d'inspecteurs qui participeront à un projet pilote, prévu pour le printemps 2000. Nous prévoyons qu'un total de 11 membres provenant des trois catégories (traducteur, terminologue et interprète) feront l'objet d'une inspection. Les résultats nous permettront de déterminer si le processus imaginé pendant les deux années de préparation est véritablement fonctionnel. Si c'est le cas, nous amorcerons le processus d'inspection professionnelle, qui permettra d'inspecter l'ensemble des membres au cours d'un cycle de huit ans.

Tous les membres recevront le questionnaire d'autoévaluation. Toutefois, le questionnaire devra être considéré comme « évolutif » ; il sera adapté au fil du projet pilote et des besoins qui surgiront au cours des premières étapes de l'inspection proprement dite. Un coup d'œil à la version que vous recevrez devrait vous faire comprendre l'essence même de l'inspection professionnelle : aider les membres à assurer la protection du public tout en respectant les exigences du *Code des professions* et en offrant à leurs clients des services professionnels de grande qualité.

Betty Howell

Rapport des activités du

Comité de la formation

Le Comité de la formation est composé de Louise Brunette et de Monique C. Cormier, représentantes de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), de Michel Desgagnés, représentant du ministère de l'Éducation, de Gelu Roscanu et de Marie Gouin, représentants de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec (OTIAQ). Marie Gouin préside le Comité et Georges Aubé, directeur des affaires professionnelles et conseiller juridique de l'Ordre, exerce la fonction de secrétaire.

Ce comité consultatif a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la formation des traducteurs, des terminologues et des interprètes au Québec.

Lors de ses quatre réunions au cours de l'exercice, le Comité a étudié les programmes de premier et de deuxième cycles offerts par les universités en traduction et en terminologie. Il a informé les universités des résultats de son étude et, le cas échéant, a collaboré avec elles pour apporter les changements nécessaires aux programmes qui ne satisfaisaient pas pleinement aux critères établis. Le Comité a recommandé le retrait de certains programmes de la liste des diplômes reconnus et l'ajout de programmes de deuxième cycle qui répondent aux exigences du règlement sur la formation préalable. Les recommandations approuvées par le Bureau de l'Ordre seront ensuite communiquées à l'Office des professions du Québec.

Le Comité a été heureux de constater combien les universités se préoccupent de l'avenir professionnel de leurs étudiants et dans quelle mesure elles sont prêtes à collaborer avec l'Ordre pour assurer l'adéquation entre la formation initiale et les compétences requises pour la reconnaissance professionnelle.

La présidente,
Marie Gouin

Rapport du

Secteur communications

Cette année, le Secteur communications a mis l'accent sur la visibilité. Il a misé sur les formules gagnantes que sont *L'antenne* (neuf numéros) et *Circuit* (quatre numéros). De plus, il a contribué au lancement du rapport du Comité sectoriel sur l'industrie canadienne de la traduction en lui offrant une excellente tribune, la Journée mondiale de la traduction. Poursuivant l'initiative de l'an dernier, l'Ordre a de nouveau installé son stand à la Place Ville-Marie afin de faire connaître au public tous les avantages liés au fait de travailler avec ses membres agréés.

L'Ordre s'est aussi fait plus visible dans les médias, grâce à de nombreux articles, entrevues et prises de position, notamment sur la traduction des jeux vidéo. Il a également multiplié ses interventions auprès des étudiants de tous les niveaux.

Après une pause d'une année, l'OTIAQ a repris son congrès qui a réuni plus de 300 membres et non-membres. Dans un souci de modernisme, il a renouvelé le contenu et l'image de son site Web de même que la présentation de *Circuit*. Se préoccupant de ses membres, l'Ordre a également bonifié ce qu'il avait amorcé il y a deux ans en offrant gratuitement à tous ses membres un agenda de poche. Un concours de nouvelles a aussi été instauré, honorant à titre de récipiendaires du premier prix *ex æquo*, Michel Buttiens et Christiane Martineau.

Les comités ont également été très actifs. D'abord, le Comité des services aux membres, s'appuyant sur les souhaits exprimés dans son dernier sondage, a conclu une entente avec le Groupe Mathieu Turgeon, spécialiste de la planification financière. Il a mené à bien la révision de la page réservée aux membres sur le site de l'OTIAQ et a lancé un projet visant à améliorer le service d'offres d'emploi et à en bonifier la portée.

Le Comité des prix s'est attaqué à l'élaboration d'une procédure de nomination des membres d'honneur, à la suite de laquelle il a étudié et approuvé la candidature de René Deschamps. Il a nommé Michel Buttiens « Bénévole 1999 ». Depuis le printemps 1999, le Comité a également commencé à se pencher sur un dossier de taille, soit la nouvelle orientation à donner au prix Mary-Coppin, et devrait formuler une recommandation à l'automne 2000.

Le Comité du site Web a commencé l'exercice 1999-2000 en trouvant un nouveau fournisseur de services Web. Ce changement a permis de réduire les coûts mensuels d'hébergement du site, tout en créant des possibilités d'expansion. Le Comité a également renouvelé la présentation du site, défini un moteur de recherche plus perfectionné et intégré la version électronique de *L'antenne*.

Cette année, le Comité de recrutement et de fidélisation a poursuivi la campagne de recrutement auprès de la clientèle cible de l'OTIAQ. Il a aussi rédigé le document « L'adhésion à l'OTIAQ : un choix rentable », qui a été expédié à tous les membres avec le renouvellement des cotisations.

Le Comité des relations publiques s'efforce de trouver des tribunes pour présenter l'OTIAQ et ses professions aux petites et moyennes entreprises, visant principalement les chambres de commerce et les autres regroupements de gens d'affaires. Il a également assuré la représentation de l'Ordre au moment de journées carrières organisées par diverses écoles secondaires. Enfin, dans la foulée des démarches entreprises l'an dernier auprès de la relève, le Comité participe à la création d'une section étudiante qu'il parrainera à ses débuts afin de l'aider à recruter des membres et à les intégrer aux activités de l'Ordre.

Le Comité de réseautage et d'entrepreneuriat a organisé l'accueil des nouveaux membres et poursuit toujours la rédaction dans *L'antenne* de la chronique traitant de sujets qui touchent directement les travailleurs autonomes. En collaboration avec la permanence, il a participé à l'organisation de plusieurs activités à caractère social qui ont été très courues par les membres, notamment le cocktail des bénévoles et le cocktail du Nouvel An, qui a connu un franc succès avec près d'une centaine de personnes.

Ces réalisations auraient été impossibles sans la participation de tous les bénévoles, du Comité de direction de la région de Québec et de la permanence, que je tiens à remercier, particulièrement Diane McKay et Martine Grenier, dont les conseils judicieux m'ont été très utiles.

La vice-présidente, Communications
Micheline Simard

L'OTIAQ

c'est aussi...

Membres du Bureau 1999-2000

Comité administratif

Marie Gouin,
présidente
Gelu Roscanu,
vice-président, Affaires professionnelles
Micheline Simard,
vice-présidente, Communications
Nicole Sévigny,
trésorière
Christiane Lemelin,
administratrice nommée par l'Office des professions du Québec

Autres administrateurs et administratrices

Josée Boily
Christiane Cadrin
Monique C. Cormier
Maria Duarte (en remplacement de Bruce Knowlden)
Marie-Christine Irlinger-Renaud
Gaston Jordan
Geneviève Mareschal
Martine Moresco
Pierrette Richard

Administratrices nommées par l'Office des professions du Québec

Lise Perreault
M[e] Nicole Vallières

Membres d'honneur

Docteur Jacques Boulay
André P. Clas
Mary E.C. Coppin
Jean-Claude Corbeil
Capitaine William Georges Côté
Jean-Paul Coty†
Jean Darbelnet†
René Deschamps
Robert Dubuc
Lucien Forgues
Paul-André Fournier†
Jeanne Grégoire†
Paul A. Horguelin
Victor Jaar
Nada Kerpan
Claire Laroche-Kahanov
Jean-Marie Laurence†
M[e] Paul Galt Michaud†
Armand Papineau-Couture†
Marcel Paré†
Berthe Penverne†
Mary Plaice
David M. Stewart†
François Vézina†
Jean-Paul Vinay†

Employés de la permanence de l'OTIAQ au 31 mars 2000

Diane McKay,
directrice générale et secrétaire
Georges Aubé,
directeur des affaires professionnelles et conseiller juridique
Martine Grenier,
responsable des communications
Loraine Landry,
adjointe administrative
Pauline Pommet,
coordonnatrice à l'agrément
Lilianne Bisson,
commis à la comptabilité et à l'administration
Sylvie Rouleau,
commis à la réception et aux communications

Membres des comités de l'OTIAQ au 31 mars 2000

Veuillez prendre note que **Marie Gouin**, présidente, et **Diane McKay**, directrice générale et secrétaire, sont membres d'office de tous les comités.

Section géographique de l'Outaouais

Nicole Sévigny,
présidente de la Section et représentante au Bureau
Geneviève Mareschal,
première vice-présidente de la Section et représentante au Bureau
Anne-Marie De Vos,
deuxième vice-présidente de la Section
Renée Canuel-Ouellet,
secrétaire de la Section
Gérald Jalbert,
trésorier de la Section

Section géographique de Québec

Zélie Guével,
présidente de la Section
Suzanne Bélanger,
première vice-présidente de la Section
Karen Muir,
deuxième vice-présidente de la Section
Christiane Cadrin,
secrétaire de la Section et représentante au Bureau
Sylvie Roy,
trésorière de la Section

Secteur affaires professionnelles

Comité de l'agrément

Karin Montin,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Ilda Moreyra Basso
Catherine Bowman
Christine Daguerre-Massieu
Anne-Marie De Vos
Victor Jaar
Monique Joly
Pierre Lacoste
Pauline Pommet**

Comité consultatif sur l'agrément

Bruce Knowlden,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Josée Boily
Lise Genest
Karin Montin
Gelu Roscanu

Comité de la formation

Marie Gouin,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Louise Brunette*
Monique C. Cormier
Michel Desgagnés*
Gelu Roscanu

Comité de la formation continue

Aline Francœur,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Annie Chrétien***
Monique C. Cormier
Zélie Guével
Jean Quirion
Élisabeth Rochette

Comité de l'inspection professionnelle

Betty Howell,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Robert Dubuc
François Gauthier
Don Gilmore
Micheline Simard

Comité du mentorat

Marie Bouchard,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Michèle Béliveau
Rita Damiani
Ho-Thuy Vo

Comité des affaires juridiques

Jean-Jacques Lavoie,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Louis Fortier
Wallace Schwab

Comité des interprètes de conférence

Marie-Christine Irlinger-Renaud,
responsable du Comité
Sylvie Gauthier
Don Gilmore

Comité des interprètes judiciaires

Pierrette Richard,
responsable du Comité
Evelyne Bardoul
Jean Bisping
Sabine Davies
Marie-Claire Diemer
Don Gilmore
Najet Glenza
Pierre Lacoste
Vlasta Stubichar
Marina Surbanovic
Sandra Traynor
Silvia Yáñez
Luna Znaty

Comité des terminologues

Hélène Du Bois Des Lauriers,
responsable du Comité
Marie-Madeleine Fraignaud-Wise

Comité des langues étrangères

Maria Duarte,
responsable du Comité
Georges Aubé**
Christine Daguerre-Massieu
Michael Gourvits
Victor Jaar
Gaston Jordan
Muhieddine Fakhreddine
Luna Znaty

Comité de discipline

M[e] Gilles Gaumond,
président du Comité
Marie Bouchard
Mary E.C. Coppin
Rose-Marie Lavoie
Claire Stein
M[e] Sylvie Lavallée*,
secrétaire du Comité

Comité de révision

Guy Bertrand,
responsable du Comité
Ilda Moreyra Basso
Marcel Collette
Monique C. Cormier
Betty Howell
Lise Perreault
Eva Richter-Wilde

Comité de conciliation et d'arbitrage des comptes

Nathalie Cartier,
responsable du Comité
Marielle Hébert
Jean-Jacques Lavoie
Johanne Leclerc
M[e] Sylvie Lavallée*,
secrétaire du Comité

Secteur communications

Comité de rédaction de Circuit

Betty Cohen,
responsable du Comité
Manon Bergeron
Michel Buttiens
Pierre Cloutier
Aline Francœur
Maïté González
Martine Grenier**
Gloria Kearns*
Didier Lafond*
Marie-Françoise Lalande*
Solange Lapierre*
François Lavallée
Éric Poirier
Marie-Ève Racette***
Eve Renaud
Wallace Schwab

Comité de rédaction de L'antenne

Linda Caron,
responsable du Comité
Maria Duarte

Comité des prix

Claire Stein,
responsable du Comité
Marie Bouchard
Lucie Donati-Daviault
Nada Kerpan
Monique Martel

Comité des relations publiques

Hélène Dandurand,
responsable du Comité
Michelle Asselin
Josée Boily
Martine Grenier**
Isabelle Landry
Martine Moresco

Comité de réseautage et d'entrepreneuriat

Manon Bergeron,
responsable du Comité
Michelle Asselin
Martine Grenier**
Gelu Roscanu
Sylvie Roy
Nada Tamim*

Comité des services aux membres

Denise Della Mora,
responsable du Comité
Marlène Deshaies
Martine Grenier**
Marc André Laviolette

Comité du site Web

Hilles Hamersley,
responsable du Comité
Manon Bergeron
Martine Grenier**
Terry Knowles
Eve Renaud
Nelson Tactuk
Nada Tamim*

Comité organisateur du Congrès 1999

Micheline Simard,
présidente du Congrès
Liza Beaulieu
Linda Caron
Gaston Cousineau***
Hélène Dandurand
Denise Della Mora
Marie Flouriot
Martine Grenier**
Pamela Lee
Claire Stein

Comité de recrutement et de fidélisation

Louise Brooks,
responsable du Comité
Michèle Fournier
Martine Grenier**
Pamela Lee
Martine Le Borgne
Cheryl Leyten
Michelle Pilon
Élisabeth Rochette

Membres ambassadeurs de l'OTIAQ

Michelle Asselin
Manon Bergeron
Josée Boily
Louise Brooks
Christiane Cadrin
Renée Canuel-Ouellet
Linda Caron
Hélène Dandurand
Denise Della Mora
Anne-Marie De Vos
Marie Gouin
Zélie Guével
Hilles Hamersley
Gérald Jalbert
Bruce Knowlden
Isabelle Landry
Micheline La Salle
François Lavallée
Aline Manson
Geneviève Mareschal
Eve Renaud
Gelu Roscanu
Carolina Rott
Sylvie Roy
Nicole Sévigny
Micheline Simard
Claire Stein

* *Collaborateurs externes*
** *Employés de la permanence*
*** *Étudiants inscrits à l'OTIAQ*